

7. *Recherche.* La recherche devrait être intensifiée en ce qui concerne le cheminement, le devenir et les effets des substances toxiques, en vue de protéger la santé de l'homme, les ressources halieutiques et fauniques de l'écosystème du bassin des Grands lacs contre ces dernières. Plus précisément, elle devrait porter sur:

- a) l'ampleur des effets des substances toxiques rémanentes sur l'Homme et les organismes aquatiques;
- b) les effets combinés des résidus de toxiques sur la vie aquatique, la faune et l'Homme; et
- c) les méthodes visant à calculer les apports acceptables de substances toxiques rémanentes, en particulier de celles qui sont, en partie, naturelles.